



## DOSSIER D'INSCRIPTION

Palais des Grottes - Cambrai

Les 09,10,11 Octobre 2020

# Convention Stand Création Artisanale

« Prix de l'emplacement pour les trois jours de la manifestation »

Longueur 3 mètres / Profondeur 3 Mètres : 90 €

Longueur 6 mètres / Profondeur 3 Mètres : 150 €

Longueur 9 mètres / Profondeur 3 Mètres : 220 €

(Merci de cocher la mention choisie)

Votre dossier d'inscription est à envoyer dûment complété, signé et accompagné de votre chèque à  
CAP NORD - Les Fêtes Gauloises de Cambrai - Mairie de Cambrai – 2 Rue de Nice - 59400 Cambrai Cedex

Merci de compléter les informations ci-dessous pour le bon fonctionnement de nos relations.

### SOCIETE

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

### INTERLOCUTEUR DU STAND

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

### TYPE D'ARTICLES MIS A LA VENTE :

\_\_\_\_\_

### INSTALLATION :

Les stands devront être installés avant le **Vendredi 09 Octobre 2020 à midi (possibilité d'installer la veille)**

Alimentation Electrique : oui  non

Nombre de personnes présentes sur le stand : \_\_\_\_\_

Fait à ..... Le .....

Signature précédée de la mention 'Lu & Approuvé' & Cachet de l'entreprise

### INFORMATION GENERALES :

#### 1/Réception des dossiers d'inscription

Les dossiers d'inscription sont enregistrés par ordre d'arrivée (le cachet de la poste faisant foi)

#### 2/ Attribution des emplacements

Les emplacements sont attribués par ordre d'arrivée des dossiers d'inscription.

#### 3/Conditions de paiement

Tout dossier envoyé devra être accompagné de votre chèque qui validera votre réservation

#### 4/ Annulation

En cas d'annulation de votre part de la présente réservation **à compter du 1<sup>er</sup> Octobre 2020 aucun remboursement** ne sera effectué !

#### 5/ Assurance

Bien que l'organisateur soit titulaire d'une assurance 'événement', tous les exposants sont tenus d'avoir une assurance valable durant la manifestation.

# REGLEMENT EXPOSANTS

Les **09,10,11 Octobre** 2020

Palais des Grottes - Cambrai

VOTRE CONTACT :

## DIRECTION

Jean- Marc Lobjeois

33 (0)3 27 78 51 75

capnord1@orange.fr

### 1. ORGANISATION

CAP NORD –

Bureau : Mairie de Cambrai – BP 409 – 59407 CAMBRAI Cedex

Tél : 03 27 78 51 75 /Fax : 03 27 78 51 85 / [capnord1@orange.fr](mailto:capnord1@orange.fr)

### 2. RECONNAISSANCE DES CONDITIONS DE PARTICIPATION

Par sa signature au bas du contrat d'exposant, ce dernier reconnaît la validité des présentes conditions et reconnaît également avoir lu le règlement 'Exposant / Standiste'.

### 3. ATTRIBUTION DES PLACES

3.1 Les Exposants / Standistes sont accueillis et installés par CAP NORD. L'organisateur **reste seul décisionnaire quant au choix exact de l'emplacement concédé** à l'exposant. Il est tenu compte dans la mesure du possible des souhaits de placement. L'exposant s'engage à respecter le choix et les limites de son stand.

3.2 Les emplacements sont attribués par **ordre d'arrivée des dossiers d'inscription (date du cachet de la poste faisant foi)**.

### 4. CONDITIONS DE RESERVATION ET DE PAIEMENT

4.1 Tout dossier envoyé devra être accompagné de votre chèque .

4.2 Le coût de votre emplacement comprend le traitement de votre dossier, la préparation e du site , les badges, les cartes d'accès parking, le service de sécurité 24h/24h pendant toute la manifestation.

### 5. DESISTEMENT / ANNULATION

En cas d'annulation de votre part de la présente réservation **à compter du 1<sup>er</sup> Octobre 2020 aucun remboursement** ne sera effectué !

### 6. SECURITE ET ASSURANCE

6.1 L'Association CAP NORD décline **toute responsabilité** en cas de perte, de vol ou de dégradation de matériel. Cependant un service de sécurité est en place jour et nuit. L'organisateur n'endosse pas de devoir de surveillance des biens d'exposition.

L'exposant répond des dommages pouvant être occasionnés par son installation, notamment lors du montage et du démontage.

6.2 Tous les Exposants / Standistes doivent être titulaires d'une assurance valable sur les lieux du festival et ce pendant toute la durée de la manifestation.

### 7. MISE EN PLACE – MONTAGE / DEMONTAGE

7.1 Dans le but de ne pas entraver l'installation des stands, **aucune arrivée tardive ne sera acceptée**.

7.2 Un service de gardiennage de nuit est mis en place dès le Jeudi soir jusqu'au Dimanche matin mais il vous appartient de bien fermer votre stand, **Cap Nord ne pouvant en aucun cas être tenu responsable de celui-ci (cf. Art6)**

7.3 Aucun matériel (rallonges électriques, tables, chaises, bancs, tabourets etc.) **ne sera prêté par l'organisateur**.

### 8. PRODUITS A LA VENTE

L'exposant s'engage à se comporter conformément à la loi du 1er Juillet 1972 "(... est réprimée par le Code Pénal la provocation à la discrimination, à la haine d'une personne ou d'un groupe de personnes en raison de leur origine par le biais d'écrits, d'emblèmes, ou de tout autres supports écrits exposés lors de réunions publiques..." et de l'article R40 du Code Pénal "...exhibition en public d'uniformes, insignes et emblèmes d'organisations déclarées criminelles... »). Sont concernés par ces articles: les uniformes et insignes de l'armée allemande de la 2<sup>ème</sup> Guerre Mondiale et du Ku Klux Klan.

### 9. DUREE DU FESTIVAL / HORAIRES D'OUVERTURE

Les dates : 09.10 & 11 Octobre 2020

Horaires du Festival : Vendredi 16 h > 23 H / Samedi 10 h > 23 h / Dimanche : 10 h > 18 h

### 10. DIVERS

10.1 Des badges 'Exposants vous seront remis le jour de votre arrivée. Ceux-ci vous permettent de circuler librement dans l'enceinte du festival, **en dehors des zones réservées à la production, aux artistes et à la presse**.

**ATTENTION : Ne tardez pas à envoyer votre convention et votre chèque qui valideront votre réservation. (Les chèques seront encaissés un mois avant la manifestation)**